

PROGRAMME DE FORMATION-ACTION

« Comprendre le deuil traumatique pour mieux l'accompagner »

Dates des modules :

Jeudi 17 décembre 2026

Jeudi 14 janvier 2027

OBJECTIF GENERAL

Valoriser et renforcer les compétences de l'acteur de terrain, face à une situation de deuil traumatique et/ou de risques suicidaires.

Transmettre un savoir-faire et un savoir-être spécifique, basé sur l'expérience

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Distinguer les processus du deuil et du traumatisme
2. Comprendre le traumatisme et le processus de la crise suicidaire
3. Consolider des connaissances déjà acquises et développer de nouvelles compétences
4. Développer une posture professionnelle ajustée et sécurisante
5. Connaître et repérer les stratégies d'adaptation
6. Susciter des échanges et des partages d'expérience entre les participants, dans un climat de confiance

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation, attentes et besoins des participants en début de journée
- Déroulement du programme
- Evaluation en fin de journée

PROGRAMME

Jour 1 :

Guide et repères sur le deuil traumatique :

- Quand le deuil se complique
- Deuil et traumatisme
- Deuil soudain
- Deuil après suicide

Jour 2 :

Guide et repères sur la crise suicidaire:

- Explorer la question de la santé mentale
- Du mal-être au risque suicidaire
- Comprendre la dynamique évolutive d'une crise suicidaire
- Comprendre la crise suicidaire
- La crise suicidaire
- Les ressources

ORGANISATION DE LA FORMATION

Identité du formateur :

Marie-Christine PRIOLLAUD,

Formatrice - Praticienne certifiée en soutien deuil - Thérapeute en « somatic experiencing® »

Présidente et fondatrice de l'association l'arc en ciel.

Titulaire du Diplôme Universitaire de deuil et travail de deuil

Titulaire du Diplôme Universitaire en suicidologie.

Certificat de praticien en somatic experiencing®

METHODES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'ensemble de la formation est basée sur l'expérience pratique des participants.

La formatrice est au service de l'apprentissage de chaque participant et pour ce faire, apportera ses compétences, son expérience de terrain et son soutien à chacun.

La pédagogie est centrée sur les stagiaires : exposés théoriques, temps d'échanges et études de situations, permettant aux stagiaires d'être acteurs dans la séance de formation et d'interagir en temps réel

L'accent est mis sur l'interactivité, intégrant ainsi la possibilité de progresser et d'accroître ses compétences sur le soutien d'une famille en deuil.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

Suivi de l'exécution : Convocation de formation - Feuilles de présence par 1/2 journée de formation - Évaluation des acquis en rapport avec les sujets abordés en cours de séance

Suivi de l'évaluation : Evaluation de satisfaction - certificat de réalisation -
Evaluation à chaud et à froid

Suivi des résultats : Bilan en fin de formation - Temps d'échanges dédié à validation des acquis et à l'acquisition de l'apprentissage

MODALITES PRATIQUES

Nombre de participants : entre 8 et 10 personnes

Horaires de la formation : de 9h15 à 12h45 et de 13h30 à 17h00

Lieu de la formation : salle de l'UDAF - 41 place des sablons 72100 LE MANS

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : x Oui ☐ Non

Public visé : Tout acteur de terrain (bénévoles, salariés, élus locaux) intéressé sur la question du deuil traumatique et du repérage de la crise suicidaire.

Tarif à la journée de formation (hors frais de repas) :

- ▶ En tant que bénévole de l'arc en ciel, après admission au Conseil d'Administration de l'arc en ciel : 30 €/ jour + adhésion annuelle 30 €
- ▶ En tant qu'intervenant extérieur, conventionné avec l'arc en ciel : 30 €/jour + adhésion annuelle 50 € avec convention
- ▶ En tant que bénévoles engagés dans le soutien des personnes en grande vulnérabilité au sein d'autres associations : 50 €/jour + adhésion annuelle (50 €)
- ▶ En reconversion professionnelle : 75 €/jour + adhésion annuelle (50 €)
- ▶ A titre individuel : 150 €/jour + adhésion annuelle (50 €) avec contrat de prestation
- ▶ Prise en charge en inter par un organisme/collectivité/entreprise : 275 €/jour par participant avec convention de formation

- ▶ Prise en charge en intra d'un groupe de bénévoles : forfait de 1 000 €, avec convention de formation
- ▶ Prise en charge en intra d'un groupe de salariés au sein d'une entreprise : forfait de 1 500 €, avec convention de formation

Renseignements et inscription : Secrétariat de l'arc en ciel : Aude ROUSSEAU - Tél : 06.84.88.17.55.